*Réalisation*
Société d'Histoire
de
Chute aux Iroquois

*Responsable*
Gilbert Cholette

*Révision des textes*
Madeleine-Perreault Cholette

*Recherche, textes, mise en page et traitement de photos*
Gilbert Cholette

4e édition
Labelle octobre 2010

**2**

# Le grenat

# Le graphite

Ч

## *Avant-propos*

Il y a environ un an, à la Société d'Histoire de Chute aux Iroquois, nous avions pensé qu'il serait utile pour faciliter la recherche, de mettre dans un seul document d'archives, tout l'historique du domaine scolaire à Labelle. Ce fut selon nous un succès, plus de 150 exemplaires du document furent vendus.

Nous récidivons cette année, avec un autre document d'archives, celui-ci relatant l'épopée des opérations minières à Labelle, et par ricochet, l'historique du chemin de la Chapelle et de la Mine. La réalisation d'un tel document ne se fait pas sans la collaboration de plusieurs personnes.

Je veux remercier mon épouse Madeleine, pour son soutien et sa participation à la révision des textes, donnant ainsi à ce document une qualité supérieure.

Merci à tous ceux et celles qui ont accepté spontanément de participer à l'élaboration de ce projet, en fournissant des témoignages, des documents et des photos. Leur contribution a donné à ce document une âme, des émotions, une vie; ce qui en fait une valeur sûre tant au niveau des sentiments exprimés que de l'histoire.

Pour bien relater l'histoire de la mine de grenat, quoi de mieux qu'une visite guidée à ce site historique.

Merci à Guy Gauthier mon ami, et membre du C.A. de notre Société d'Histoire, qui a accepté avec sa bonne humeur coutumière, de me conduire en V.T.T. vers ce lieu historique, parsemé de vestiges, de ce qu'a été l'exploitation de la mine de grenat, un vrai petit village.

En même temps, pour mon compagnon de voyage ce fut un retour dans son passé, un peu le terrain de jeu de sa jeunesse et le lieu où son grand-père à travaillé pour la Compagnie Grenat-Canada.

Merci à Geneviève Demers, responsable du service d'Urbanisme à la Municipalité de Labelle, pour son importante collaboration.

*Gilbert Cholette*
Responsable de la
Société d'Histoire de Chute aux Iroquois

*

# *Préambule*

## Élisée et Marius Vinay

Lorsque l'idée nous est venue de produire ce document sur l'historique de l'exploitation minière à Labelle, le point de départ était déjà choisi. C'était deux noms : Élisée et Marius Vinay, des Français immigrés au Québec en 1875. Ces deux jeunes frères âgés à cette époque de 21 et 17 ans, nés vers 1861 et 1856, arrivent vers 1883 à canton Joly et s'installent sur des lots de la Couronne. Ils occupent le lot No. 15 pour Marius et le lot No. 16 pour Élisée (100 acres chacun), ces deux lots situés dans le rang J du canton Joly.

Très tôt, Marius et Élisée s'intéressent à la prospection minière. C'est rudimentaire, un marteau et une pierre sur les genoux et c'est un début. Les plus anciens citoyens sont convaincus que ce sont eux qui ont découvert cette mine de grenat, et cela bien avant le Ministère des Mines du Québec.

Ces deux frères, c'était comme on disait à l'époque des 'vieux garçons'. Le plus jeune, Élisée, on le retrouve dans les archives municipales du Village de Labelle jusque vers 1919. Il est décédé à La Minerve le 12 janvier 1929 à l'âge de 68 ans. En ce qui concerne Marius, il continue à occuper au moins une partie du lot No 15, même avec l'apparition de la Compagnie Labelle Nickel & Garnet en 1927.

On peut suivre sa trace jusqu'en 1934. Il fait l'élevage de chèvres, ce qui lui fournit son lait, on dit de lui qu'il fabrique un excellent fromage de chèvre. Il demeure toujours un personnage énigmatique. Par exemple, pour se chauffer, les bûches de bois de 16 pouces de long ne sont pas nécessaires pour lui, il suffit d'insérer dans le poêle le bout d'un quatre pieds, et l'autre bout appuyé sur une chaise, et ainsi au besoin avancer le morceau.

Ses apparitions sporadiques 'en bas' au village sont très remarquées, sa très longue barbe fait de lui un personnage un peu biblique. Durant les dernières années de sa vie, il déménage au village et demeure en pension chez un M. Moïse Ménard (aujourd'hui rue du Pont) et ce sera pour lui une fin de vie très difficile. Il est décédé hors de Labelle, possiblement hospitalisé dans une institution.

*

## Oscar Clot

Pour faire l'historique de l'exploitation du graphite à Labelle on ne peut ignorer cet homme. Un passionné de l'exploitation de ce minerai, et on dit de lui qu'il était le cerveau de cette entreprise, et que si son décès n'était pas survenu si tôt, l'avenir de l'exploitation du graphite à Labelle aurait pu devenir très florissant.

*

## Notes aux lecteurs

Vers 1935, le Service des mines du Québec a publié un document sous le titre :
«Opération minière dans la Province de Québec entre les années 1927-1934»

Pour rédiger ce document d'archives, nous avons choisi dans le document ci-haut nommé, tous les textes pertinents aux opérations minières de Labelle. Ces textes sont imprimés sur un fond de trame.

*Avec la barbe : Marius Vinay*

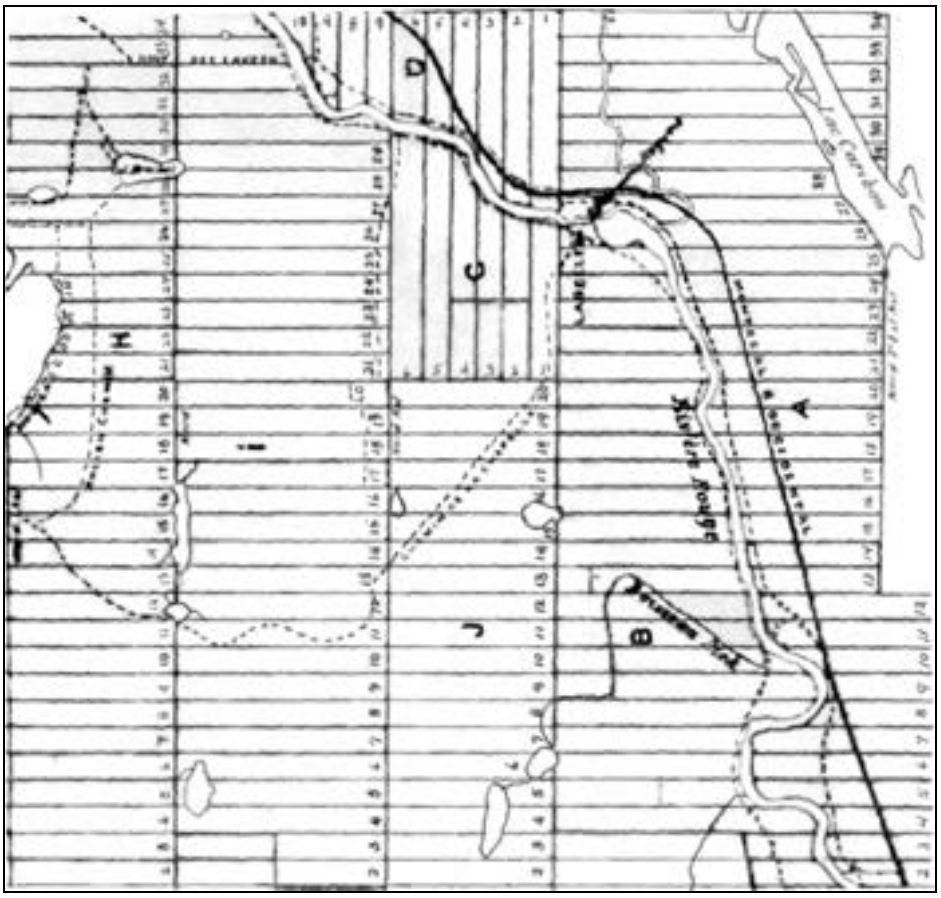
D
C
H
I
J
A
B

*Chapitre* 1

# *Labelle grenatifère*

Les espoirs immenses placés dans l'avenir minier, dans la région des Laurentides par le curé Labelle, et bien d'autres que lui au 19e siècle ne se matérialiseront jamais. La région n'aura jamais sa Noranda Mines. Elle devra se contenter de quelques petites ou moyennes entreprises d'exploitation minière, entr'autre à Labelle dont les mines de grenat et de graphite seront exploitées.

Le sous-sol de Labelle, qui contient certains gisements minéraux, fut l'objet de recherche. Déjà en 1895 une étude géologique sérieuse de notre région avait été faite par un spécialiste, F.-O. Adam.

## Le grenat

Labelle semblait destiné à connaître plus de succès avec ses mines de grenat. On avait en effet découvert un important gisement de grenat dans les environs de Labelle à la fin des années 1920, ce grenat réunissait toutes les qualités requises pour constituer un excellent abrasif. En 1928, le travail d'installation était presque complété, mais il restait à trouver des débouchés pour la future production de ce minerai.

*

Service des mines du Québec
Opération minière dans la Province de Québec
entre les années 1927-1934

## 1927
## Grenat

Il y a dans la Province de Québec un certain nombre de développements de grenat, dont quelques-uns sont connus comme étant de dimension et de qualité économique; mais il en est d'autres qu'on ne connaît pas suffisamment et que l'on trouverait probablement exploitables si on en faisait l'examen.

L'un des gisements de grenat parmi les plus encourageants, est situé sur le lot 16 rang J du canton Joly dans le comté de Labelle. Il appartient à Labelle Nickel & Garnet Company Ltd, qui rapporte avoir fait un peu de travaux de développement durant l'année 1927 et avoir envoyé pour des fins d'expérimentation, des tonnes d'échantillons, aux ateliers de concentration des États-Unis, ainsi qu'au laboratoire de traitements des minerais du département des Mines, à Ottawa.

D'un rapport sur (les abrasifs1) par M. V. L. Eardley-Wilmot, publié par le Service des Mines du Dominion, Ottawa, nous empruntons la description qui suit du gisement de grenat de Labelle.

Canton Joly rang J, lot 16. Sur le côté oriental d'un petit lac (Lac de la Mine) situé à deux milles au sud-ouest de la gare de Labelle, sur

[1] *Abrasifs, technologie et usages. Partie III. Grenat, par V. L. Eardley-Wilmot. Département des Mines, Services des Mines, Ottawa.*

l'embranchement Mont-Laurier du chemin de fer Canadien-Pacifique, à 100 milles au nord de Montréal, on observe la présence de gneiss quartzeux à biotite grenatifère, entre-coupés de veines parallèles de pyrrhotine et de grenat cristallin massif.

On rencontre le grenat cristallin massif, de couleur vin foncé sur les deux contacts de la pyrrhotine dont l'épaisseur varie entre 2 et 4 pieds. Les zones minéralisées, dont la largeur est variable, se présentent en une série de lentilles ou poches. Par endroit le grenat est disséminé partout dans la pyrotthine, presque à l'exclusion de cette dernière, tandis que dans d'autres on ne trouve des cristaux de grenat sur une épaisseur d'environ un pouce, que le long des contacts seulement.

Une des veines laissait voir, à sa partie la plus large, trois pieds de grenat presque solide et quatre pieds de pyrrhotine. On trouve de petits grains de quartz et de fins cristaux de grenat rouge. En d'autres parties de la veine la fissuration a été plus prononcée et le grenat, qui est de couleur plus pâle, est un peu granulaire.

La pyrrothine se rencontre par endroits, en amas solides de deux à quatre pieds de largeur, pendant que dans d'autres elle est intimement mélangée avec des grains de quartz et de grenat finement divisés. On trouve la pyrrhotine tantôt à l'état finement cristallisé et tantôt à l'état cristallin grossier et c'est dans la première que le grenat se rencontre en plus grande abondance; la pyrrhotine solide en contient un peu.

Il y a à découvert quatre veines parallèles, séparées les unes des autres par des espaces de 50, 70, et 200 pieds, la première est à 250 pieds à l'est du petit lac, leur direction est à peu près 30 degrés Nord-Est. L'affleurement le plus à l'Est, qui se trouve sur le sommet d'une colline, a environ 15 pieds de largeur et consiste en gneiss très

rouilleux et teint de couleur fer presque noire, au sein duquel on aperçoit des restes d'amas de grenat décomposé. Sur la largeur de plusieurs verges des deux côtés des veines, les gneiss contiennent un pourcentage élevé de petits grenats de couleur rouge pâle, dont la dimension varie d'une tête d'épingle à un pied. On peut suivre par intervalles le long de leur orientation sur plusieurs centaines de verges, les veines près du lac. Sur au moins un quart de mille vers l'Est on observe en travers de l'orientation, la présence d'effleurements de quatre à cinq zones minéralisées parallèles et rouillées, et au sein de quelques-unes d'elles on aperçoit de gros grenats. Il ne parait y avoir aucune différence dans le minerai de chacun des effleurements que nous avons examinés.

Le grenat pur a une cassure tout à fait irrégulière, aiguë jusqu'à légèrement conchoïadale et un lustre vitreux très prononcé. Il possède les plans de cassure usuels, qui sont communs à ce type d'almandine massive, mais les fragments en sont exceptionnellement durs et grossiers. Sa couleur est généralement rouge vin foncé, mais on rencontre des poches où le minéral massif parait presque noir. En apparence il ressemble beaucoup à celui

du meilleur grenat américain de l'état de New-York, il est d'excellente qualité quant à sa couleur et ses propriétés abrasives, et il est probable que la variété noire est supérieure au grenat de New-York. Quelques fabriquants renommés de papiers abrasifs, à qui des échantillons furent envoyés en ont donné une appréciation très favorable.

Le minerai devrait être facile à concentrer, vu que les seules impuretés qui l'accompagnent sont la pyrrhotine, le quartz, le mica et un peu de magnésite. Toutes ces substances qui peuvent être éliminées par les méthodes de séparation ordinaires par gravité et

magnétique, sans compter que la pyrrhotine est un sous-produit qui pourrait avoir une valeur commerciale. On a fait sur les seconde et troisième veines quelques travaux de prospection, consistant en tranchées superficielles et quelques excavations jusqu'à cinq pieds de profondeur. Quoique la quantité de grenat que contient chaque veine ne paraisse pas considérable, on peut néanmoins s'attendre à un bon volume, en exploitant ensemble plusieurs des veines parallèles, qui ne sont pas éloignées les unes des autres. Comme les amas de minerai sont sur le penchant de la colline sur le bord d'un lac, ils sont bien situés pour être exploités et traités économiquement. On travaille actuellement à la construction d'une nouvelle route jusqu'à la gare de Labelle à deux milles au Nord-Est.

*

## *Chapitre 2*

# *Labelle Nickel & Garnet Company*

En septembre 1928 Labelle Nickel & Garnet Company, Limited met en vente 2,000000 d'actions au prix de 1$ l'unité. Le paiement des parts se fait en trois versements : le premier à l'achat de la part, le deuxième au début de la construction et l'autre au début des opérations de la mine.

Ci-dessous et les pages suivantes, voici textuellement le contenu du document de promotion, imprimé à l'endos d'une part et publié par la compagnie à cette époque :

Labelle Nickel & Garnet
Company, Limited.
Immeuble Saint-Denis, 354, rue Ste-Catherine Est
*Incorporée sous la loi des compagnies minières de Québec le 18 JUILLET 1928.*

Tél. HA 3911-9080. MONTRÉAL, Qué.

Capital autorisé : 2,000,000 de parts

Valeur au pair $1.00 l'action

## HISTORIQUE DE LA COMPAGNIE

*LABELLE NICKEL & GARNET* a été organisée au mois de juillet 1928 dans le but d'extraire le grenat sur les propriétés de la compagnie, pour le commerce de la bijouterie et des abrasifs.

Une somme d'environ soixante mille dollars a été employée jusqu'à présent pour ouvrir les gisements de grenat à plusieurs endroits sur la propriété, afin de s'assurer de la quantité de ce minerai contenu dans diverses lentilles et choisir l'endroit le plus favorable pour bâtir le moulin de concentration.

Deux tranchées ont été ouvertes sur une longueur d'environ 200 pieds chacune et à une profondeur de 20 pieds par 10 pieds de largeur. Le grenat s'y présente sous forme de veines, massif, ou par cristaux disséminés dans la pyrrhotine.

Les sulfures localisés dans les tranchées démontrent un pourcentage de cuivre et de nickel assez important pour encourager les directeurs de la Compagnie à procéder au forage à diamant immédiatement, afin de déterminer l'étendue des veines et leur contenu en profondeur. En même temps, ceci permettra de faire un estimé du grenat qui se trouve disséminé dans la pyrrhotine, et d'établir la valeur intrinsèque de la propriété.

Le contrat pour le forage à diamant a été accordé à la maison Smith. Travers & Co., de Sudbury, Ont., qui doivent commencer les travaux le 22 avril 1929.

L'exploration au Magnétomètre a été faite par des ingénieurs compétents sur une grande partie de la propriété, et démontre que le terrain est richement minéralisé.

## LE GRENAT

Le grenat est une pierre précieuse excessivement dure, composée suivant le cas de chaux, d'alumine, de manganèse, de magnésium, de fer ou de chrome. Dans quatre variétés de cette pierre, l'alumine fait corps avec elle, mais dans tous les grenats la silice dans la proportion
(Si3—2) forme sa base.

Les variétés de grenats portent les noms suivants Grossularite, Pyrope, Almandine, Spessarotite, Androtite, Uwarovite et Rhododite. La Rhododite est un mélange de deux molécules de pyrope pour une d'almandine.

Ces différentes qualités sont toutes de couleurs différentes les unes des autres; le grenat est successivement, noir jais, rouge vin sombre, brun, rose, vert pale vert émeraude, topaze, jaune ou blanc, suivant ses composés.

L'ensemble de sa cristallisation est une agglomération très compacte de petits cubes soudés entre eux, quelquefois tous de même forme, d'autres fois mariés à des cubes appartenant à une autre famille de cette formation. Le grenat fond à la température de 1315 degrés centigrades.

Le grenat de Labelle est l'almandine, une qualité courante, il est d'un beau noir jais ou rouge vin, sa formule au point de vue chimique est la suivante : 3Fe0. A1.2 0.3 3Si 1.02.

Le grenat noir jais est le préféré des joailliers, le rouge vin celui des industriels. Il se rencontre au sein de la terre en veines qui s'élargissent d'espace en espace formant des poches de grandeur variable. À Labelle, on le trouve intercalé dans la pyrrhotine ou sur ses bans. On le rencontre même dans la partie la plus dure de ce métallifère.

## UTILISATION DU GRENAT

Le grenat fut utilisé dès les temps les plus anciens, suivant sa taille, sa couleur, sa qualité, il atteint un prix élevé. Quoique moins dur que le rubis, il peut le remplacer avec avantage dans l'horlogerie.

Mais ce qui rend son utilisation absolument indispensable, ce sont ses qualités abrasives, la propriété qui lui donne sa cristallisation et sa dureté, il use les métaux dans la proportion de 2 à 6 en rapport au quartz. On s'en sert également pour polir le verre et le bois.

L'industrie de l'automobile s'en sert pour la peinture; pour cela on le fixe sur un papier imperméable spécial. Il sert également dans l'industrie du verre pour le polissage des Plate-glaces.

On fabrique avec lui des meules carborundum et d'émeri. On le fixe également à des courroies spéciales qui servent au

polissage des métaux, bois et cuir. L'industrie de la chaussure en particulier s'en sert pour le polissage des talons et des semelles de chaussures.

On emploie aussi le grenat dans la bijouterie et plusieurs visiteurs à la mine de Labelle ont déjà recueilli des échantillons qu'ils ont fait monter et qu'ils portent avec orgueil. Les possibilités de l'emploi du grenat dans d'autres sphères de l'industrie sont nombreuses.

## LA CONSOMMATION DU GRENAT

La consommation du grenat pour les abrasifs, et la demande pour les concentrés de qualité supérieure, augmente constamment dans tous les pays du monde. Le prix actuel qu'il faut payer pour obtenir un grenat concentré de bonne qualité est de $70.00 à $85.00 la tonne.

Si on s'en tient au rapport publié par le département des Mines à Ottawa, en date du mois de mars 1929, donnant un pourcentage de 40% de grenat concentré de la qualité A 1, sur une expédition de 10,363 lbs, de minerai expédié de notre mine pour concentration, on peut facilement conclure à la possibilité de placer le grenat à des prix avantageux, tant pour la compagnie que pour les consommateurs.

## SITUATION DES PROPRIÉTÉS DE LA COMPAGNIE

Les propriétés de la compagnie comprennent une superficie de 2000 acres de terrain grenatifère, et sont situées dans le

canton Joly, comté de Labelle, à deux milles de la gare du Pacifique Canadien, sur la route de Mont-Laurier, à cent milles de Montréal.

La compagnie, avec l'aide du gouvernement provincial, a fait faire une route de pente très douce de la mine à la gare de Labelle, laquelle est dans un bon état d'entretien tant pour les automobiles que pour le gros camionnage.

La Compagnie a fait construire des maisons pour ses employés, un bureau, une forge, et des hangars pour l'entreposage des minerais et des machineries.

La Compagnie se sert d'un compresseur à air Gardner-Denver qui opère deux foreuses à la fois.

## ADMINISTRATION

LABELLE NICKEL & GARNET COMPANY LIMITED est administrée par un bureau de direction dont les membres sont reconnus pour leur intégrité, prévoyance, et qui ont fait leurs preuves. Ils ont à cœur le développement de la mine et les actionnaires peuvent être assurés que leurs intérêts sont entre bonnes mains. Les directeurs de la Compagnie ne reçoivent aucun salaire ou autre rémunération pour leurs services à la Compagnie.

Le succès de cette entreprise servira de base au développement du bassin minéralisé des Laurentides.

## D I R E C T E U R S:

HENRI LAUZON
Industriel, Président, Montréal, Qué.

EUGENE McNICOLL,
Comptable Licencié, Vice-Président, Montréal, Qué.

Dr J. P. LAPORTE,
Médecin, Joliette, Qué.

JOSEPH JEAN, Courtier, Jonquière, Qué.

ELZEAR LEVESQUE,
C.R., Avocat, Chicoutimi, Qué.

Dr A. BOUCHARD,
Médecin, Ste-Anne, Chicoutimi, Qué.

MARCEL THOMAS,
Chef Hôtel Mont-Royal, Montréal, Qué.

H. R. GIGUÈRE,
Financier, Montréal, Qué.

AVISEUR LÉGAL :
L'HONORABLE J. L. PERRON, C.R.

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER :
JOS. J. CHARBONNEAU, Montréal, Qué.

PERSONNEL TECHNIQUE :
LABORATOIRES INDUSTRIELS, INGÉNIEURS CHIMISTES
DE MONTRÉAL

BANQUIER :
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

AUDITEUR :
F. H. DRACK, Comptable Public

AGENTS DE TRANSFERTS :
THE SUN TRUST COMPANY LIMITED

RÉFÉRENCES D'AFFAIRES:
THE BRADSTREET COMPANY, Montréal et New-York

———————

*L'avantage offert au public relativement à l'achat d'actions de LABELLE NICKEL & GARNET COMPANY LIMITED est souverain; parce que le grenat, à lui seul, payera de forts dividendes pour plusieurs années à venir dès que le moulin sera construit, ce que nous comptons faire d'ici à l'automne.*

*Les profits à obtenir dans l'augmentation des parts sont susceptibles de réalisation aussitôt que les rapports du forage à diamant seront publiés.*

*AVRIL 1929*

*

Labelle Nickel & Garnet Company, Limited.

Shares

No. 164

AUTHORIZED CAPITAL : $2,000,000. SHARES : $1.00 PAR VALUE

This Certifies that _____ IS THE OWNER OF _____ FULLY PAID-UP AND NON-ASSESSABLE SHARES OF THE PAR VALUE OF ONE DOLLAR ($1.00) EACH OF THE CAPITAL STOCK OF

Labelle Nickel & Garnet Company, Limited

TRANSFERABLE ONLY ON THE BOOKS OF THE COMPANY BY THE HOLDER HEREOF IN PERSON OR BY ATTORNEY UPON SURRENDER OF THIS CERTIFICATE PROPERLY ENDORSED.

In Witness Whereof, THE SAID COMPANY HAS CAUSED THIS CERTIFICATE TO BE SIGNED BY ITS DULY AUTHORIZED OFFICERS AND BE SEALED WITH THE SEAL OF THE COMPANY AT MONTREAL, P.Q. THIS _____ DAY OF _____ A.D. 19__

SECRETARY

PRESIDENT

## *Chapitre 3*

## *Une fièvre soudaine……*

L'enthousiasme est grand lorsque le journal L'Avenir du Nord écrit dans son édition du 11 octobre 1928 «...qu'un manufacturier américain a adressé une commande de 4 000 tonnes de grenat à la compagnie de Labelle». Puis «.....les demandes se chiffrent par milliards de tonnes, en provenance de partout d'Amérique et d'Europe : La France, l'Allemagne, la Hollande, l'Italie, ainsi que divers pays étrangers réclament le grenat de Labelle et font des démarches, en vue de donner de gros contrats pour plusieurs années à venir» ainsi, après le nickel et l'amiante, le Canada détenait, selon L'Avenir du Nord, la première place pour le grenat «  ....par l'intermédiaire de l'immense champ minier de Labelle ».

Cet article du journal tombait à point pour *LABELLE NICKEL & GARNET COMPANY LIMITED,* qui s'apprête à lancer sa campagne pour la vente d'actions en avril 1929, mais cet enthousiasme fut de courte durée.

*

Service des mines du Québec
Opération minière dans la Province de Québec
entre les années 1927-1934

1929

GRENAT

Depuis un an ou deux on s'est intéressé à quelques-uns des gisements de grenat du Québec comme source de substances abrasives. Quoique nos gisements de grenat n'aient pas encore été exploités sur une échelle commerciale, il est possible qu'une certaine production soit mise sur le marché dans le cours de l'année 1929.

Labelle Nickel & Garnet Company Ltd. s'est formée avec un capital de 2,000 000 d'actions de 1$ chacune, pour développer un dépôt de grenat très encourageant situé sur le lot 16 du rang j canton Joly, à quelque deux milles à l'ouest de la gare de Labelle sur la ligne Mont-Laurier du chemin de fer Canadien Pacifique. La roche encaissante est à cet endroit un gneiss quart-zeux à biotite grenatifère qui contient des bandes ou veines de pyrrhotine et de grenat cristallin massif, parallèles à la foliation de la roche. Une description très complète du gisement fut publiée dans le rapport sur les < Abrasifs, Partie III, Grenat >,[2] par M.V.L. Eardley-Wilmot. Les travaux exécutés jusqu'ici ont consisté surtout en décapage, puits d'essai et la construction de bâtisses de campement. La compagnie rapporte avoir confié à Smith, Travers & Co. l'exécution d'un programme de sondages au diamant sur le gisement, devant commencer en avril ou mai, et que les plans pour l'érection d'un petit atelier de concentration sont en voie de préparation.

[2] *V. L. Eardley-Wilmot, Produits abrasifs du Canada, Partie III, Grenats, Département des Mines, Services des Mines, Ottawa, 1927.*

Dans son rapport, M. V. L. Eardley-Wilmot dit du grenat de ce gisement ce qui suit: « Le grenat pur a une cassure nette, irrégulière, plane à conchoïdale et un éclat vitreux très prononcé. Il possède les plans de cassure usuels qui sont communs à ce type d'almandite massive, mais les fragments en sont exceptionnellement durs et grossiers. Sa couleur est généralement rouge vin foncé, mais on rencontre des poches où le minéral massif paraît presque noir. En apparence il ressemble beaucoup à celui du meilleur grenat américain de l'état de New-York. Quelques fabriquants bien connus de papiers abrasifs, à qui des échantillons furent envoyés, en ont donné une appréciation très favorable.

« Le minerai devrait être facile à concentrer, vu que les seules impuretés qui l'accompagnent sont la pyrrhotine, le quartz, le mica, et un peu de magnétite, toutes substances qui peuvent être éliminées par les méthodes de séparation par gravité et magnétiques ordinaires, sans compter que la pyrrhotine est un sous-produit qui pourrait avoir une valeur commerciale ».

1929

Aucune production de grenat marchand n'a encore été enregistrée. En 1929, Labelle Nickel & Garnet Company, Ltd. et Langlade Garnet, Ltd.,ont toutes deux effectué quelques travaux de développement et extrait quelques tonnes de roche grenatifère pour fins d'expérimentation. Nous avons donné une description des propriétés dans le Rapport des Opérations Minières durant l'année 1928, et rien de nouveau ne s'est depuis développé.

1930

Labelle Nickel & Garnet avait bien extrait et expédié quelques tonnes de minerai, mais pour fin expérimentale et rien de plus. Les mauvaises conditions du marché, dues en partie à la grande Dépression des années 1930, et pour un bon nombre de minerai non métallique, la concurrence faite au grenat comme abrasif avaient modéré les ardeurs de la compagnie. À une assemblée des directeurs de Labelle Nickel & Garnet Co. Limited tenue au mois d'août 1930, on a considéré la question d'ériger un atelier de concentration sur la propriété de cette compagnie, mais vu les mauvaises conditions du marché en général, on décida d'ajourner indéfiniment le projet. Malgré tout, et même si aucune production ne sera réalisée en 1931 la compagnie poursuit ses travaux d'installation en vue de commencer les opérations l'année suivante.

1931

Il n'y a pas eu de production de grenat dans la province deQuébec durant l'année 1931. On a cependant continué les travaux de développement sur la propriété de Labelle Nickel & Garnet Company, située à trois milles au nord de Labelle, sur l'embranchement Montréal-Mont-Laurier du chemin de fer Canadien Pacifique, et on a fait l'installation d'un matériel d'exploitation, en vue de commencer les opérations durant l'été 1932. On songe à ériger à Montréal un atelier de 50 tonnes pour traiter le produit de cette mine. Il faudra trier le minerai sur le carreau de la mine avant de l'expédier à Montréal. La gangue siliceuse qui résultera du traitement de la roche grenatifère sera vendue pour utilisation dans les appareils à jet de sable pour nettoyer et décaper.

Labelle Nickel & Garnet Company a expédié de son gisement, pour des essais de fabrication de papiers et de tissus abrasifs, cent cinquante tonnes de roche grenatifère brute. Cette compagnie avait songé à l'érection, durant l'année 1932, d'un atelier à Montréal pour traiter le produit, mais l'étendue du gisement tel qu'établie par les travaux intermittents qu'on a effectués sur la propriété depuis 1927, n'eut peut-être pas justifié cette dépense, car on a ajourné indéfiniment le projet pour la construction de cet atelier.

*

En outre de la dépression générale du commerce qui a paralysé le marché d'un grand nombre de minéraux non-métalliques, la production de grenat a fortement diminué depuis 1923, à cause de la concurrence des abrasifs d'alumine artificiels, qui ont dans une mesure sérieuse remplacé les produits naturels, dans la fabrication des papiers et tissus abrasifs.

En 1932 on expédie 150 tonnes de grenat pour en faire l'essai dans la fabrication de papiers abrasifs. La compagnie demeure prudente, se refusant toujours à la construction d'un atelier de traitement de grenat prévue à Montréal. Elle est dissoute, à la fin de l'année 1932 et la compagnie passe aux mains de syndics, si bien que la mine reste inexploitée jusqu'en 1934 alors que le 8 octobre de cette année la Compagnie Labelle Mining Incorporated en prend possession.

*

## Labelle Mining Incorporated

Service des mines du Québec
Opération minière dans la Province de Québec
entre les années 1927-1934

### 1934

Tout laisse croire que la région de Labelle-L'Annonciation est appelée à devenir un important centre de production de grenat. Deux gisements ont été exploités et au temps de notre visite, l'une des exploitations était dotée d'un atelier de concentration [3](lot 25 du rang B canton Joly). A l'autre, on a suspendu les travaux pendant la réorganisation de la compagnie.

On rencontre encore un autre mode de gisement sur les terrains de Labelle Mining Incorporated. C'est un gisement formé à haute température ou par métamorphisme de contact. Le grenat est associé à la pyrrhotine, au sphène, à la maguétite et au quartz. Ces grenats sont plus foncés que ceux que l'on rencontre dans les gneiss, les veines de quartz ou les pegmatites, et comme leur couleur l'indique, ils sont probablement plus riches en fer que les autres, le fer ayant été introduit avec les solutions qui ont déposé l'oxide de fer et les sulfures. Ce mode de gisement fut remarqué à un seul endroit; les autres bandes grenatifères situées sur ces terrains appartiennent à l'un ou à l'autre des types précédemment décrits.

Le gisement exploité jadis par Labelle Nickel & Garnet Company, sur les lots 16 et 17, rang J de canton Joly, appartient maintenant à Labelle Mining Incorporated. L'ancienne compagnie, qui fut dissoute à

[3] *au bout de la rue Bélisle à Labelle au bord de la rivière*

la fin de 1932 avait fait des travaux de décapage, des excavations le long des parties de minerai de bonne qualité, et creusé aussi un puits à une profondeur d'environ 20 pieds. Équipé de deux compresseurs Gardner-Denver et d'un treuil servant à remonter les wagonnets vides le long de la pente pour le chargement. On y installa une chaudière à vapeur du type (Donkey) alimentée au charbon.

La compagnie Labelle Mining Incorporated, (siège social, 4203 rue Brébeuf à Montréal, président Victor Lévesque) fut organisée au mois de janvier 1934. Elle maintient un gardien sur la propriété et on dit qu'elle a l'intention de faire quelques travaux sur les gisements à l'automne 1934. Cependant à venir au temps de notre départ, il n'y eut aucun travail d'effectué si ce n'est quelques réparations à la route pour voiture à traction animale.

Le gisement est situé sur le flanc d'une colline qui s'élève au-dessus d'un petit lac et se trouve dans les roches de la série de Grenville. On peut voir sur ces terrains un spécimen de chacun des nombreux modes de gisement de grenat décrits précédemment. Le grenat rouge foncé forme plus de 20% de quelques-uns des gneiss micacés, mais les grains sont petits et la concentration en serait difficile. Par intempérie elle s'altère en jaune sur les parois des excavations. Près de là on trouve d'autres bandes de gneiss de Grenville ainsi que du calcaire à basse teneur de grenat. Les bandes de roches du Grenville ont été fracturées et le calcaire a été introduit dans les fractures des gneiss formées par métamorphisme. Généralement ce calcaire a été très altéré par la formation de silicates, mais en plusieurs endroits on peut encore déterminer la nature réelle de ces roches.

Le minerai le plus désirable est d'un type différent. C'est un agrégat riche en pyrrhotine, magnétite, amphibole vert foncé, sphène et grenat substitué à du calcaire cristallin. Le grenat est en amas relativement considérable et il est d'une couleur plus foncée que celui des dykes de pegmatite, comme on doit s'y attendre à cause de son association avec les minéraux riches en fer. Cette partie du gisement est sans contredit un remplacement de calcaire, effectué à une très haute température ou par métamorphisme de contact. Il peut avoir résulté de la même émanation qui forma les dykes de pegmatite.

*

*Chapitre 4*

# *Grenat Canada Limitée*

Dès 1935 Labelle Mining cède sa propriété à Grenat Canada Limitée représentée à l'époque par M. J. J. Crawford. Grenat Canada lance à son tour une vente de 3,000000 de parts à 1$.

## Construction du moulin

Au début de l'année 1939, la Compagnie Grenat Canada construit un moulin destiné au broyage du minerai. Des milliers de tonnes de ciment sont nécessaires et il n'y a pas à cette époque de camion 'bétonneuse', des centaines de sacs de ciment sont transportés à partir du village, avec un vieux camion Ford et des « waggons » tirées par des chevaux. Le bois (pruche) nécessaire à construire cette immense charpente, vient du moulin à scie appartenant à Wilfrid Machabée et Aimé Laporte, il est acheminé au chantier de la mine par Henri Brassard avec sa « waggon » tirée par son bœuf. Malheureusement, vers la fin des travaux la charpente s'écroule, c'est la tragédie.

## Le 10 mai 1939...vers midi...

Alors que plus de vingt ouvriers travaillent en plusieurs endroits de la charpente à terminer la structure, Pierre Clot et son frère Henri se préparent à monter sur le toit, rejoindre les deux ouvriers qui y sont déjà, afin d'y poser les bardeaux, quelques autres ouvriers sont sur le sol tout près de la bâtisse et d'autres sont à l'intérieur de celle-ci.

Tout à coup, un violent coup de vent imprévu vient ébranler la structure, et tout comme un éléphant qui s'allonge sur le sol, la partie supérieure vient rejoindre le sol dans un fracas épouvantable. C'est le drame. On se précipite sur les lieux, afin de dégager ceux qui sont prisonniers sous les débris. Certains sont blessés gravement et d'autres ont subi des blessures plus légères, mais tous ont eu la peur de leur vie et ont subi un violent choc nerveux.

Malheureusement, les sauveteurs découvrent le corps inanimé d'un compagnon, Georges Mayer (fils de Phydime), il a succombé à ses blessures, écrasé sous l'amas de bois. Les deux ouvriers juchés sur le toit lors du coup de vent, ont suivi le trajet du toit qui glissait vers le sol et ont été légèrement blessés. Ceux qui travaillent près du sol, doivent la vie à ce vieux camion 'Ford` stationné près du bâtiment. Aussitôt qu'ils entendent les premiers craquements, ils se précipitent sous le camion, deux s'en sortent indemnes et le troisième n'ayant pas eu le temps de mettre ses jambes à l'abri s'en tire avec deux jambes fracturées.

Environ une vingtaine d'hommes sont blessés. On est à trois milles du village, un seul vieux camion et une « waggon » pour transporter les blessés. Ceux qui sont moins gravement blessés et qui peuvent marcher, sont quittes pour une bonne marche de trois milles, transportant avec eux leur souffrance. Les autres, atteints plus gravement sont installés deux à la fois dans la « waggon » tirée par le cheval, et font le même trajet, eux aussi supportant leur souffrance, qui s'amplifie à chaque fois que les roues de la « waggon » frappent une bosse ou une pierre.

Durant ce temps-là au village, on ignore le drame, mais peu à peu une rumeur circule et qui devient vite une réalité, on vient d'apprendre l'ampleur de la catastrophe, c'est la consternation, la plupart des hommes 'd'en haut à la mine' sont des parents, des amis ou des voisins.

Des secours s'organisent, aussitôt averti de l'accident Henri Brassard attèle son cheval et se précipite avec sa « waggon » en direction de la mine, afin d'aider au transport des blessés vers le village, plusieurs voyages sont nécessaires et son fils Henri l'accompagne. Georges Cusson fait aussi plusieurs voyages avec son buggy et au plus fort des sauvetages six ou sept chevaux sont utilisés.

Au village, à l'hôtel de Ubald Marinier, les Drs. Dufresne et J. A. Vernier reçoivent les blessés, des chambres sont mises à leur disposition. Quelques-uns, blessés plus gravement sont dirigés vers la gare et placés dans le wagon hôpital, et entreprennent un voyage vers un hôpital à Montréal.

Outre le décès de Georges Mayer, parmi les blessés on peut citer les noms de : Gérard Labelle, Émile Labelle, Lucien Lauzon, Rolland Lauzon, Rolland Nantel, etc.

## Reconstruction

Suite à l'écroulement du moulin, la partie inférieure de l'édifice a en partie été épargnée. Après quelques jours de répit, les ouvriers se remettent au travail et reconstruisent le moulin. La construction est terminée au début du printemps 1940.

## Inauguration officielle

Le 4 août 1940 c'est l'inauguration officielle. Sur l'estrade d'honneur, on remarque plusieurs invités : dont les dirigeants de la compagnie, des dignitaires politiques et religieux. Mgr Joseph-Eugène Limoges évêque de Mont-Laurier accompagné du curé Donat Guay de la paroisse la Nativité-de-Marie, donne sa bénédiction.

Ce grand chantier minier est dominé par cet imposant bâtiment abritant les concasseurs et leurs immenses souffleries, il est relié au puits de forage par un long convoyeur pourvu de rails, sur lesquelles circulent les wagonnets tirés par un long câble d'acier, ce qui leur permet de faire la navette aller-retour du puits au moulin. On y trouve aussi reliés au même bâtiment, des hangars pour l'entreposage du minerai ainsi que les bureaux d'administration. Tout près se côtoient : écurie, garage, forge, moulin à scie, etc.

Éloignées du chantier et placées dans des endroits stratégiques, trois maisons cossues pour cette époque, ornées chacune d'un imposant foyer en pierre, abritent les gardiens ou dirigeants de la compagnie dont Mrs Lévesque, Crawford, Thaddée et Charles Lizotte.

## Vente de parts

Vers 1942, la Compagnie Grenat Canada lance une vaste campagne publicitaire, à travers le Canada, afin d'attirer à leurs installations des acheteurs potentiels de parts. Une excursion en train est organisée et plus de 75 personnes hommes et femmes acceptent l'invitation. Les voyageurs arrivent à la gare de Labelle. Déjà des camions ouverts sont alignés le long du quai et attendent les voyageurs. À leur arrivée, ils montent à bord d'une dizaine de ces camions (surtout les hommes) et debout, ils feront une randonnée de trois milles dans un chemin qu'ils n'avaient sûrement pas imaginé.

Le but de cet exercice est de mousser la vente de parts. Rendus sur place ils sont guidés à travers les installations, bâtiments, tranchés etc., et comme par hasard, ils trouvent sur leur chemin des morceaux de grenat !!!.

Vers la même époque la Compagnie Grenat Canada ouvre au village sur la route nationale (route No 11), un bureau de renseignements.

*

Conrad Gratton nous raconte…

*« J'ai travaillé à la mine de grenat durant une année vers 1940 au salaire de 30 cents et de 35 cents de l'heure. J'ai participé à la reconstruction du moulin écroulé durant les semaines précédentes. Je me rendais au travail en camion avec Jos Morin et certaines fois à pieds. Je demeurais à la gare de Labelle où mon père Ovila était chef de gare.*

*« Un jour, mon patron m'envoie à la gare au volant d'un vieux camion « Ford ». Mon travail consiste à me rendre à un wagon de charbon qui m'attend. Je dois remplir le camion à la pelle.*

*« C'est déjà tout un travail, mais le pire est à venir. J'ai plus de trois milles à faire pour le retour à la mine. Lorsque les premières côtes se présentent, le vieux camion plein de charbon commence à faire des grimaces et j'ai à peine un mille de parcouru, puis les freins ont besoin d'aide, je dois jouer du pied, tout branle de partout et je commence à être en sueur, mais malgré tout, avec beaucoup de difficulté ça continue de monter. Et voilà j'arrive en haut, mais ce furent les plus longs trois milles de ma vie ».*

*

## Laboratoire

Le 11 octobre 1947, la compagnie Grenat Canada Limitée achète, au village de Labelle un emplacement, propriété de la Fabrique de la paroisse la Nativité-de-Marie, emplacement situé sur le lot no 16 du rang B, lequel a été subdivisé et identifié par les nos 1 à 8. En 1949, un laboratoire d'essai moderne bien outillé est construit au coût de 35,000$, malheureusement il ne sera pas utilisé par Grenat Canada.

## La fin de Grenat Canada

Le 22 novembre 1951, un jugement de la Cour Supérieure déclare la Compagnie Grenat Canada en faillite. Jean-Paul Vermette, syndic à la faillite, continuera à jouer le même rôle auprès des créanciers.

*

Inauguration de la mine en 1940

*Reconstruction, suite à l'effondrement du moulin quelques semaines auparavent.*

*Georges Mayer, décédé le 10 mai 1939 lors de l'effondrement du moulin.*

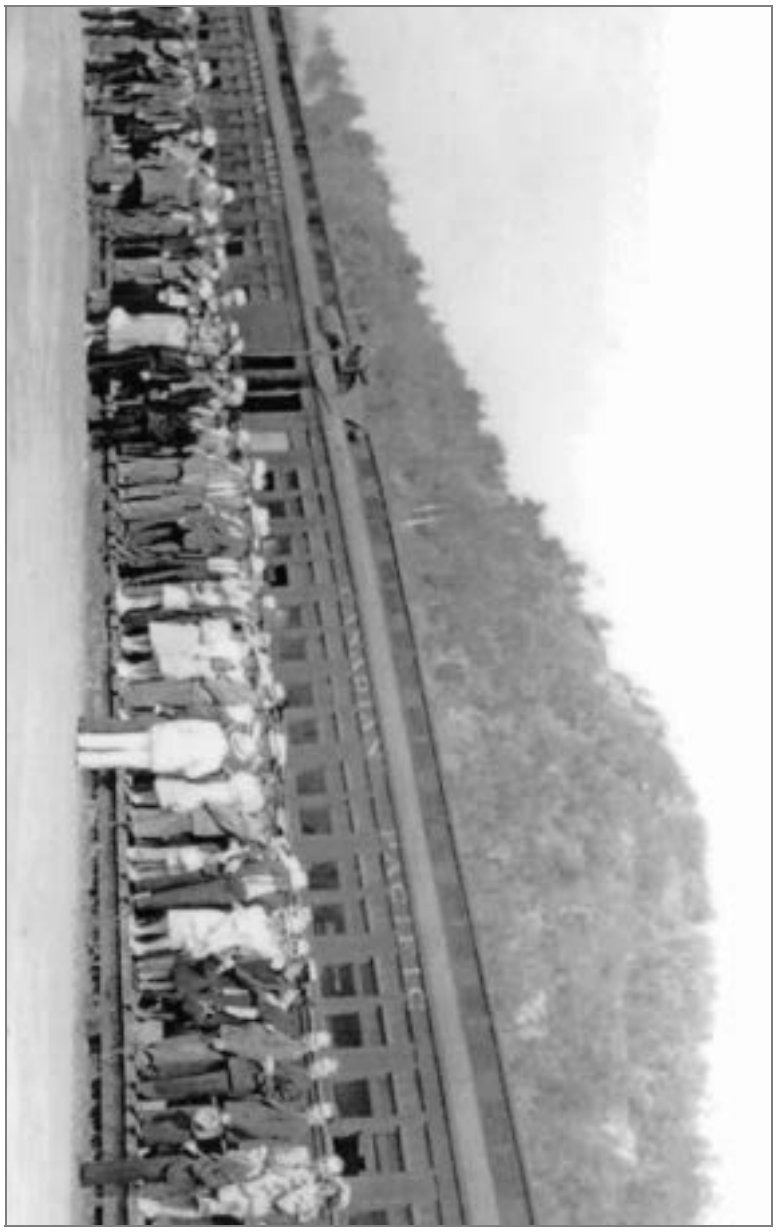

*Ils viennent visiter la mine n 194,. combien vont se laisser séduire?*

*Visite à la mine en 1940, peut-être quelques acheteurs parts? ....et en camions*

*Rails utilisés pour les wagonnets faisant la navette entre la tranchée et le moulin.*

*Garage, forge, etc.*

*L'arrière du moulin à l'ouverture en 1940*

*L'avant du moulin en 1940*

*Chapitre* 5

# *McLean and McNicoll*

Mine de grenat du rang B (sur la rive de la rivière Rouge)

Service des mines du Québec
Opération minière dans la Province de Québec
entre les années 1927-1934

1934

Il n'y a pas eu de ventes ou d'expéditions de grenat dans le cours de l'année. On a bien fait un peu de travaux de recherche et de mise en valeur sur le lot No 25 du rang B du canton de Joly, comté de Labelle. Des échantillons de roches grenatifères furent envoyés aux laboratoires de préparation de minerais de la Division des Mines à Ottawa, pour des essais de séparation et d'enrichissement. Les rapports publiés indiquent que la roche peut rendre un produit de concentrés de grenats, soit par des tables seules, soit par un classeur suivi de la table et en passant le concentré séché dans un séparateur magnétique très puissant. On ne fit pas d'essais du grenat pour ses qualités abrasives, mais le rapport conseille que l'on fasse une enquête sur la demande qu'il pourrait y avoir de la part des fabricants d'abrasifs, pour un produit de grenat de huit mesh ou plus fin et d'en faire ensuite l'essai à l'abrasion avant de faire des travaux de mise en valeur des gisements.

Le gisement le plus récemment mis en valeur dans la région, est celui de McLean and McNicoll (siège social : Immeuble Confédération, Montréal). Il est situé sur le lot No 25 du rang B canton Joly près du village de Labelle. Cet emplacement (11-6 à 12-5 du lot No 25) appartient vers 1932 à H. R. Giguère, financier de Montréal, qui le cède à Eugène McNicoll comptable. Tous les deux font partie du conseil d'administration de la compagnie Labelle Nickel & Garnet lors de sa fondation le 18 juillet 1928.

La compagnie McLean & McNicoll commence les travaux en janvier 1934, et elle érige un moulin d'une capacité de broyage de 40 tonnes par jour.

La carrière se trouve le long d'un escarpement qui s'élève au-dessus de la Rivière Rouge. La roche mise au jour est en partie du gneiss grenatifère de Grenville riche en biotite. Le gneiss renferme un petit amas de calcaire de Grenville silicaté et il est recoupé par des veines ou des dykes de quartz et des dykes pegmatite grenatifère de même direction que le gneiss. A la carrière, on enlève les gneiss riches en biotite et le calcaire, des matériaux qui alimentent l'atelier de concentration, parce que la présence de ces deux minéraux diminuerait l'efficacité du produit comme sable à jet. On extrait cependant le quartz filonien qui est expédié à l'atelier, avec les pegmatites grenatifère.

L'atelier de concentration est situé près de la carrière. C'est une simple charpente de tôle. Le minerai est amené à l'atelier en morceau de 25 livres. Il passe dans un broyeur à mâchoires puis sur un tamis vibrateur. Le produit de ce tamis est transporté au premier des tamis Niagara. Le refus est introduit dans un broyeur à marteaux dont le produit est transporté au tamis Niagara déjà mentionné. Le refus de ce dernier tamis, passe dans une paire de rouleaux et ce produit est remis

avec ce qui a déjà passé dans le premier tamis Niagara. Le refus du dernier est retourné aux rouleaux. Le produit fini provenant de la deuxième série de tamis Niagara, est transporté dans un réservoir d'emmagasinement par un élévateur à godets. La poussière est aspirée par un système à l'air et est rejetée dans l'atmosphère. On utilise un courant électrique à 220 volts, comme force motrice.

On obtient deux produits principaux: du 10-20 mesh et du 20-40 mesh. Une petite quantité de 40-60 est obtenue en tamisant de nouveau ce qui a passé dans le dernier tamis. Ces produits sont utilisés comme sable à jet.

Ce produit consiste en un mélange à granulles uniformes de quartz avec un peu de feldspath et de grenat. La présence du feldspath ne semble pas affecter les qualités abrasives du mélange, et le grenat en augmente l'efficacité. Actuellement on n'exploite que les roches de quartz et les pegmatites, mais la compagnie espère mettre en valeur des agglomérations de grenat assez importantes pour justifier d'en faire un concentré de grenat.

*

*Bâtiment abritant le broyeur de la mine de argent située dans le rang 6, sur la rive de la rivière Rouge*

*Ce bâtiment deviendra le premier salon funéraire de Labelle, celui de Germain Drouin.*

*Une des trois maisons abritant les dirigeants de la mine au lac de la Mine.*

*Chapitre 6*

## *Fin de l'exploitation du grenat*

Cette exploitation du grenat dans le rang B par La Compagnie McLean and McNicoll, n'aura duré que de trois à quatre années.

La fin...

Durant plus ou moins trente ans les compagnies minières exploitant le grenat qui se sont succédées, ont contribué à alléger les souffrances des pires années de crise économique. Durant cette période, ils ont procuré des emplois à plus d'une centaine de travailleurs et ont ainsi contribué à l'économie du village de Labelle. La compagnie Grenat Canada a dépensé à elle seule environ 150,000$ dans les années 1940.

Par ricochet, la situation géographique de l'exploitation de la mine de grenat dans le rang J du canton Joly, a nécessité l'ouverture d'un chemin menant aux installations minières. Entre les années 1890-1940, ce chemin, nommé chemin de la Mine et chemin de la Chapelle a permis aussi aux colons du Lac Bélanger et des environs, d'avoir la possibilité de se rendre au village. En 1939, le ministère des Mines du Québec, considérant l'importance de ce chemin accorde un octroi de 8,000$ pour l'amélioration du dit chemin. Considérant l'éloignement de ces installations du village (trois milles), pour les citoyens de cette époque, c'est considéré comme étant très loin. Malgré l'importance qu'a eu l'exploitation minière comme génératrice d'emplois, l'intérêt

manifesté par les citoyens envers l'exploitation du grenat ne fut pas évident.

En 1924 et 1941, les compagnies ont fait des promotions pour des ventes de parts et aujourd'hui il est rarissime de pouvoir trouver un exemplaire de ces parts acheté par un citoyen de Labelle. La vente de ces parts s'est plutôt faite à l'extérieur du village c'est-à-dire à travers le reste du Québec.

*

## Bien sûr les rêves sont permis, mais…

Plus de cinquante ans déjà qu'il n'y a plus de prospection minière grenatifère à Labelle, mais il y a encore, cachées quelque part, dans un vieux coffre d'un grand-père, certaines parts minières achetées il y a plusieurs années, et qui peuvent faire rêver encore aujourd'hui ceux qui les possèdent.

Une anecdote vraie…..

Un jour, il y a environ deux ans, un Monsieur du Lac Saint-Jean trouve dans le fond du vieux coffre de son défunt grand-père, un document très bien conservé, qui le fait sursauter. Son grand-père avait acheté le 30 juillet 1923 100 parts à 1.00$ de Labelle Nickel & Garnet Company Limited. Ce fut assez pour déclencher chez lui une frénésie bien sentie.

Il fait des recherches au Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, au Bureau des institutions financière à Québec, rencontre son député, vient faire des recherches à la municipalité de Labelle, mais rien ne le rassure. Il doute qu'on lui cache quelques chose et à sa frénésie s'ajoute une passion certaine, assaisonnée d'un peu d'anxiété.

Accompagné de son épouse et d'un autre couple, tous d'une gentillesse exemplaire, ils se présentent à la Société d'Histoire de Chute aux Iroquois. Aidé par un citoyen qui a bien connu l'époque minière de Labelle, et après avoir expliqué à nos visiteurs, que nous ne connaissons personne dans l'histoire Labelle, qui est

devenu riche en achetant des parts des compagnies minières. Rien n'y fit.

Nos efforts de persuasion ayant complètement échoué et après un séjour de deux jours parmi nous, nos visiteurs retournent vers le beau Lac Saint-Jean, et notre héritier présumé rapportant avec lui son précieux document, et repart la tête remplie de doutes.

*

## Quelques-uns des acteurs...

Voici quelques-uns des acteurs et témoins de l'exploration du grenat à Labelle :

### Dirigeants :

J. J. Crawford un irlandais, contremaître et responsable de la Compagnie, il réside sur le bord du petit Lac de la Mine, dans une maison en bois rond sur le lot de la Compagnie.

Victor Lévesque un patron, lui aussi réside dans une maison du même style.

Charles Lizotte, commis pour Grenat Canada. Il voyage avec un vieux Ford. Lui et son épouse, sont les parents possiblement du seul enfant, un garçon, né à la mine de grenat.

### Travailleurs

René Létourneau un patron, Gustave Brisson, Jos Morin (menuisier), L'Heureux, Maurice Brun, Alfred Bélanger (mécanicien pour moteur de camion), Jos Mador (le comptable), Louis Gauthier, père (forgeron), Pierre Gauthier, Rodrigue Després, Rodolphe Labelle, Ernest Labelle Louis Miconce (indien doué d'une très grande force), Philippe Saindon (chauffeur de bouilloire), Joseph Robillard, etc.

*

## Chemin de la Mine-chemin de la Chapelle

Ce chemin, que l'on appelle encore de nos jours le chemin de la Mine, ou chemin de la Chapelle qui s'étire sur plusieurs kilomètres, a permis à partir des années 1880 et durant plusieurs années aux colons du Lac Bélanger et des alentours, d'avoir un chemin un peu carrossable afin de pouvoir se rendre au village et assister aux offices religieux à la chapelle, quelquefois en voiture tirée par un bœuf ou par un cheval et même à l'occasion à pieds.

### Elle nous raconte…

Jeanne Clôt, résidant à cette époque au Lac Bélanger, nous renseigne *« l'hiver, maman cardait la laine elle-même. On restait au bout du lac Bélanger, mon grand-père et ma grand-mère demeuraient sur la montée Bélisle (chemin du Lac-des-Rats-Musqués)[4]. On venait à la messe à pied des fois, cinq milles à marcher, d'autres fois en voiture tirée par des chevaux. On passait toujours par le chemin de la chapelle; il arrivait qu'on emmenait des soeurs dîner chez nous après la messe »* dit-elle, d'un air de contentement.

Ce long chemin partant du village traverse le lot no 1 du rang C et les lots 16 à 20 du rang J, (la mine étant située sur les lots 15 et 16 du rang J). Ce chemin a aujourd'hui une importance patrimoniale non négligeable, parce qu'il rappelle encore une partie importante de notre histoire. Le site de l'ex-mine de grenat et ses 2000 acres de terrain, sont en partie couverts encore aujourd'hui, par des vestiges importants de ce que fut autrefois ce grand chantier.

*

[4] Aujourd'hui :chemin Gustave Brisson

*Vestiges de la mine de grenat et Guy Gauthier en 2007*

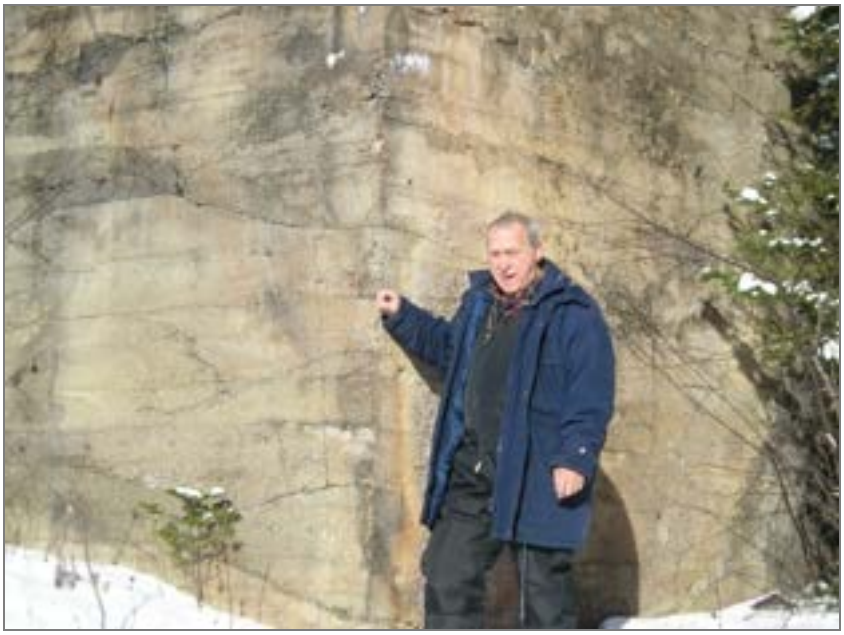

*Une des entrées de la mine de grenat en 2007.*

*Cheminée du moulin*

*Cheminée d'une des maisons et celle du moulin.*

*Chapitre* 7

## *Le graphite*

Le graphite en paillettes du Canada ne peut rivaliser avec le produit beaucoup moins coûteux de Madagascar. De plus, la demande de graphite en paillettes de qualité supérieure servant à la fabrication de creusets, que la guerre mondiale avait dans une grande mesure stimulée, a diminué considérablement depuis quelques années, par suite de changements rapides dans les pratiques métallurgiques.

Les principaux usages du graphite sont les revêtements de fonderie, les creusets, les crayons, les peintures, les lubrifiants, les électrodes, les brosses de dynamo, les vernis à poêles, les remplissages de piles sèches, et comme composé pour prévenir la formation d'incrustations dans les générateurs de vapeur.

Au début du vingtième siècle, Labelle a véritablement connu une ruée vers l'exploitation des ressources minières. Et on remarque que les notables du village sont parmi les principaux promoteurs de la politique du développement minier du Nord.

En 1907, Paul-Émile Forget marchand, Joseph Aurèle Bigonesse médecin, Georges Bériault, Alphonse Labelle, Alfred Larocque et Venceslas de Zawadzki créent la Compagnie du Nord. Cette société a pour but d'explorer et d'exploiter les mines de la région de Labelle. Alfred Larocque et Venceslas de Zawadzki tous deux ingénieurs civils et chimistes, occupent un bureau permanent au village de Labelle, et font l'analyse des échantillons de tout minerai.

En 1907, J. A. Bigonesse, médecin, L. O. Amstrong, agent de colonisation du Canadien-Pacifique et A. Mandeville mettent sur pied Labelle Mining Company, qui exploite une mine de graphite près du Lac Vert sur le lot 20 du rang N. Un chemin de deux milles et demi de long a été ouvert pour relier la mine au chemin de fer. En 1907 Labelle Mining employait 12 mineurs et a extrait plusieurs tonnes de graphite qui furent expédiées par chemin de fer à la Dixon Co. Jersey City New-York.

*L'Étoile Polaire*, journal publié au Village de Labelle, écrivait le 31 août 1907, un article intitulé 'Riches filons de graphite'

*« Les ressources minières du Canada attirent depuis quelques années, un grand nombre d'industriels de tous les pays du monde. Autrefois c'était les champs aurifères du Klondyke, l'an dernier, la course des explorateurs et des lanceurs d'affaire se dirigeait sur Cobalt ou sur les filons d'argent d'une importance merveilleuse promettaient des rendements fabuleux.*

*« Aujourd'hui, c'est la province de Québec avec ses champs inépuisables de graphite ou carbone mou qu'on vient de découvrir dans le district de Labelle. L'intérêt que porte l'industrie à ces multiples découvertes de recherches minérales, s'accentue encore par la visite que fait actuellement un des représentants de la 'Morgan Guicible Co.' de Londres, Angleterre, M. E. W. Howarth, invité tout spécialement par la Compagnie du Chemin de fer Canadien du Pacifique, à faire une inspection minutieuse des veines de graphite récemment découvertes dans le Nord du Québec.*

*« H. Howarth arrivé la semaine dernière d'Angleterre, s'est immédiatement porté à Labelle où il a visité les mines graphitiques, découvertes par Messieurs Alfred Larocque, Bélisle et Lacelles. La compagnie des Mines du Nord est propriétaire de ces vastes terrains, moins une étendue de deux cents acres, M. Larocque, ingénieur civil, président de la compagnie, a fait les honneurs de la mine et a dirigé l'excursion de l'industriel anglais.*

*« M. L. O. Amstrong, agent de la colonisation du Pacifique, avait envoyé des échantillons à plusieurs compagnies d'exploitations minières, et, de partout, il reçut des réponses des plus satisfaisantes, disant que le minerai valait pour le moins, les meilleurs spécimens extraits des mines de Ceylan. Le territoire graphitique, traversé par les services de chemin de fer Laurentien et Ottawa, du Pacifique, s'étend sur une longueur de cinquante milles et d'une largeur de dix milles. Les veines découvertes à Labelle ont un mille de longueur sur six ou huit pieds de profondeur et huit pouces de largeur. On croit pouvoir extraire des millions de tonnes de minerai dans cette partie du pays. Il va sana dire que ces découvertes récentes vont donner un essor nouveau au district de Labelle». Le gisement de graphite a été*

*exploité de 1907 à 1919. Des travaux de remise en valeur ont été tentés par Louis Gauthier pour H. Menu de Montréal en 1932. Les résultats furent peu encourageants ».*

*

En 1951, la mine sera finalement acquise par *Oscar Clôt Graphite Mines Co. Ltd.* À sa première année d'exploitation la production atteindra 800 tonnes. Il décède le 3 janvier 1967. La mine passe par la suite aux mains de plusieurs propriétaires, mais ne connaîtra jamais une grande expansion. En 1959, *J. A. Saint-Pierre* du Lac-des-Écorces l'a acquise et y reprend le travail, employant six ouvriers.

*

Service des mines du Québec
Opération minière dans la Province de Québec
entre les années 1927-1934

Graphite

Le graphite se rencontre souvent sous forme de paillettes disséminées dans des calcaires cristallins de la série de Grenville, mais il est en trop petite quantité pour être un minerai. Nous avons toutefois observé un gisement plus riche que ceux du type disséminé ordinaire. On dit que dans la région, à l'est de Labelle il existe d'autres gisements probablement de teneur exploitable, mais nous n'en connaissons pas leur situation exacte.

Le gisement de graphite que nous avons examiné, est situé sur la rive du [5]lac Castor sur le lot 20, rang N canton Joly. Des roches de

[5] *Aussi appelé lac Vert et aujourd'hui Lac Gervais.*

Grenville très métamorphisées affleurent le long de la base d'une petite falaise qui s'élève à une hauteur d'environ 150 pieds au-dessus de l'eau. Près de la rive du lac, la roche est du quartzite, mais le long de la base de la falaise on trouve des diopsides dérivés des dolomies de Grenville par l'action du métamorphisme de contact. La falaise elle-même est du granite de la série de Labelle.

Le graphite est en masses clivables d'assez grandes dimensions et ressemble à la meilleure qualité du graphite de Ceylan. Il se présente en veines et en masses irrégulières recoupant le diopside et les pegmatites granitiques et il est plus récent que ces deux formations. Il est associé à une petite quantité de sulfure surtout de la pyrrhotine.

Le gisement n'est pas bien exposé au jour. Il y a plusieurs années, on avait fait un peu de décapage, mais les tranchées sont maintenant remplies de débris et la margelle du puits qu'on avait foncée à cette époque s'est effrondrée. Actuellement la longueur du gisement à découvert ne dépasse pas 40 pieds; on ne connaît pas sa largeur mais elle est de plus de 10 pieds près du puits. L'irrégularité des veines rend très difficile l'estimation du tonnage de graphite disponible, mais nous avons trouvé sur la halde de nombreux blocs de graphite de bonne qualité, de huit pouces de diamètre.

D'après un fermier du voisinage de Labelle on a fait des travaux sur ces terrains il y a environ vingt ans, ainsi que sur d'autres que nous n'avons pas visités. C'est à cette époque qu'on a foncé le puits. Au court des trois dernières années, quelqu'un s'est sans doute intéressé à ce gisement par ce que les lignes de claims ont été tirées et sur un piquet on trouve une plaque à l'indication suivante: 9927, Menu.

*

1932
GRAPHITE

Les mines de graphite de la province de Québec n'ont pas été exploitées depuis 1930. On offre actuellement sur le marché mondial plus de graphite que les consommateurs n'en peuvent absorber.

Madagascar et Ceylan sont maintenant les maîtres de la position pour l'approvisionnement mondial de graphite et on considère que l'industrie du graphite du Canada ne peut songer dans les conditions actuelles, à revivre en face de la concurrence qui lui vient des ces sources.

*

## Vente du laboratoire

Le 12 décembre 1952, Jean-Paul Vermette, syndic, vend la propriété ainsi que les concessions minières à Alfred Bissonnette, industriel de Montréal.

### Contenu de la vente :

1-Les parties du lot No. 16 du rang B (16-1 à 16-6), avec le laboratoire en blocs de ciment mesurant trente pieds sur soixante pieds ainsi que la machinerie qui comprend entre autres, un concasseur (crusher), deux tamis vibrateurs (vibrating screens), trois aspirateurs (dust collectors), un crible magnétic (magnétic Separetors), un tamis électrique, matériel de bureau, etc.

2-La concession minière de quatre-vingt-six acres (lots no 15 et 16 du rang J) octroyée par le Ministère des Mines le 22 juillet canton Joly) avec les bâtisses y érigées.

3-Les claims obtenus sur les lots Nos :14, 17, 18, 19, 20 du même rang. Le tout pour la somme de 26,000$

Le 22 octobre 1958, Alfred Bissonnette revend sa propriété à Laurentide Mineral, Products Corporation représenté par le docteur Maurice Lacharité pour la somme de 60,000$.

Le 1er octobre 1967, Laurentide Mineral, Products Corporation loue son laboratoire à D. C. R. Entreprises Inc. représenté par Rolland Faubert.

*

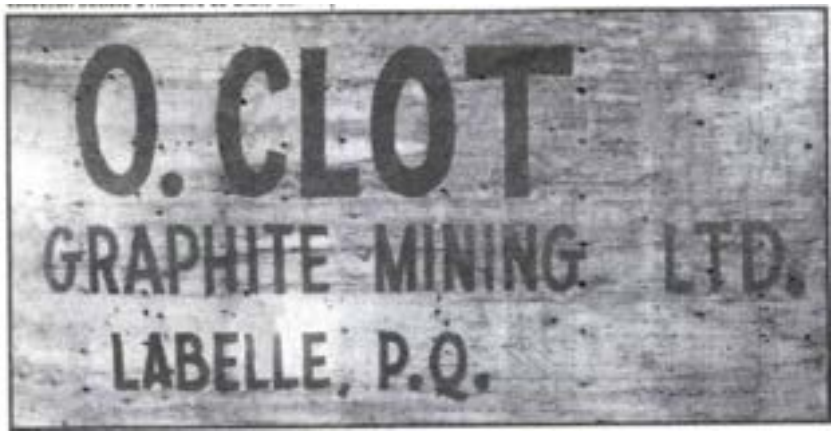

*Chalet de Oscar Clôt, au pied de la mine de graphite au ( lac Vert ) lac de la mine de Graphite.*

*Arrière du laboratoire de la mine de graphite.*

*Wellie Pepin à l'arrière du laboratoire.*

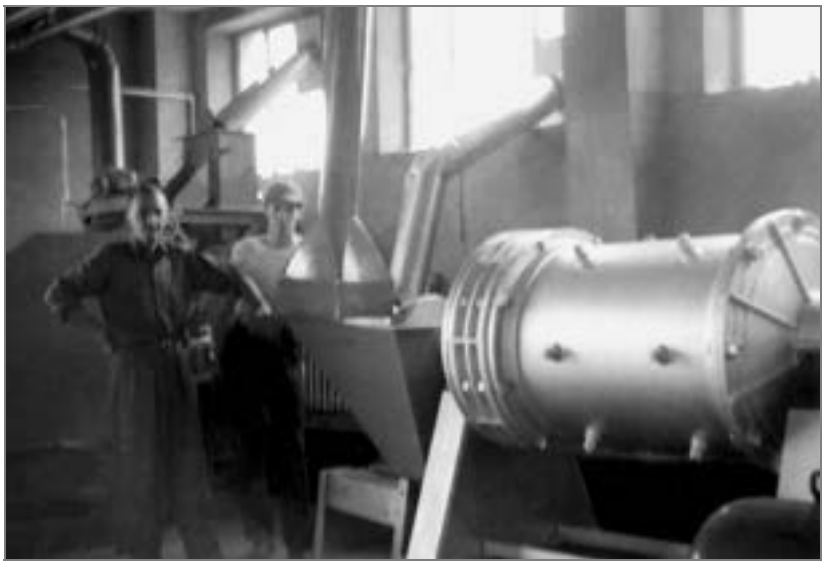

Intérieur du laboratoire et Oscar Clôt

*André Lanthier et quelque amis à l'avant du laboratoire*

## *Chapitre 8*

## *Oscar Clot Graphite Mining Ltd*

Oscar Clot, selon les archives du ministère des Mines, a exploité d'une manière intermittente la mine de graphite entre 1935-1952 avec une production de 735 tonnes.

Suite à la faillite de Grenat Canada, le laboratoire est utilisé durant les années subséquentes pour l'exploitation du graphite, et Oscar Clot est un personnage important. Dans tous les titres notariés consultés, nul part on aperçoit le nom de Oscar Clot, mais sur le terrain il est le maître d'œuvre avec tous les pouvoirs d'un propriétaire. Vers 1952, il obtient la concession minière du Lac Vert et forme son entreprise, qui prend le nom de Oscar Clot Graphite Mining Ltd. Le graphite à Labelle c'est lui, c'est un passionné.

« *Oscar Clôt était le grand manitou..... »*
Joseph Robillard, (1997)

*« Quand je suis arrivé à Labelle en 1945, la mine de grenat était près de tomber à terre. Il y avait la mine de grenat ici au village et la mine de graphite, au lac Vert (Gervais).*

*« J'ai travaillé à la mine de grenat durant environ trois ans entre 1946-49 et à la mine de graphite entre 1950-1953.*

*« La mine au lac Vert, celle-là a marché beaucoup plus longtemps; mais elle coûtait trop cher à opérer pour ce qu'elle rapportait, elle a fermé elle aussi. Le laboratoire, situé à côté du terrain de tennis actuel, (aujourd'hui le Centre de la petite enfance L'Entre-Temps situé au km. 61 rue de l'Église), a été construit pour servir la mine de grenat, devant l'échec de cette mine on utilise l'édifice pour le graphite de la mine du lac Vert.*

*« À la mine de graphite, Oscar Clôt était le grand manitou. Je gagnais 2$ de l'heure. Ç'a duré une quinzaine d'années, le graphite. Je charroyais de la roche de la montagne avec un camion. Plusieurs opérations sont nécessaires : «dynamitage, balayage, concassage, boules d'acier. Un jour, alors que j'entreprends l'opération balayage je me retrouve tout à coup avec dans ma pelle, un bâton de dynamite tout neuf que je m'empresse de déposer délicatement sur le sol. Le graphite c'est noir, comme la mine de crayon. La mine de crayon, c'est le dix millième de l'usage du graphite ; quelqu'un qui travaille dans le graphite vient le visage tout noir, les mains aussi, mais ça se lave très bien, ce n'est pas collant.*

*« Contrairement à la mine d'en haut, celle de grenat, où un tunnel d'environ mille pieds a été creusé, tandis que la mine de graphite du lac Vert, en est une à ciel ouvert.*

*« À la mine de graphite, on était cinq ou six employés. Le salaire était de deux piastres de l'heure, huit heures par jour. Le travail consistait d'abord à dynamiter, puis avec l'aide de chevaux à transporter la roche contenant du graphite, au bord du chemin et de là la diriger au laboratoire avec un camion.*

*« Vers la fin de l'automne la roche était brisée en grosseur de ¾ de pouce et empilée dans un coin du laboratoire, afin de pouvoir durant l'hiver, continuer d'en extraire le graphite. Au laboratoire l'hiver, le confort, on n'en parle pas c'était chauffé mais ce n'était pas chauffable.*

*« Ça n'a pas été rentable, mais il faut voir pourquoi. Un jour, le patron décide de faire dynamiter la montagne où pourtant, on pouvait voir de belles galettes de roche avec du graphite après, dans la côte. Il fait dynamiter pour voir ce qu'il y avait dessous...du sable! Rien, rien que du sable !!*

*« Le graphite était de très, très bonne qualité. Si le propriétaire avait vécu, je pense que ç'aurait pu marcher. M. Clôt, lui, il s'était imaginé que s'il mettait du graphite sur une barre de fer, il pourrait l'insérer dans un tuyau et la retirer facilement. Et c'était vrai! On dit qu'il a dû être le premier à utiliser du graphite comme lubrifiant. Il en a fourni pas mal à une compagnie à Montréal, qui faisait du tuyau. C'était un débouché, pour commencer. Mais il est mort subitement, un matin, alors ç'a fini là, parce que c'est lui qui faisait tout. Au même laboratoire, une autre compagnie est venue; elle a fait du graphite mêlé avec de l'huile pour mettre dans les moteurs d'automobiles. Ça n'a pas marché. »*

Avant 1956, Oscar Clot extrait son graphite à la mine du Lac Vert (Gervais) et durant les années subséquentes, il est moins dispendieux de s'approvisionner directement à Madagascar.

À la mine de graphite, pour Oscar Clot, c'est un peu une oasis de paix, il y possède un petit chalet où il y passe plusieurs nuits. Au printemps, voulant hâter son retour à la mine, il n'hésite pas à emplir sa boîte de camion, avec des résidus du laboratoire, c'est lui qui bouche

les nids de poule sur le chemin menant à la mine, au grand plaisir des premiers villégiateurs de la saison.

Suite à une demande acheminée au conseil municipal du Village de Labelle ce sentier, qui existe depuis plusieurs années devient en 1951, un véritable chemin :

Résolution
2 mai 1951
Mine de graphite
*« Demande d'octroi pour l'ouverture d'un chemin entre la rivière Rouge et les lots 20 et 21 rang N, canton Joly, où est située la mine de graphite et ça dans le but d'aider au développement de cette mine qui n'est pas en opération à cause du manque de chemins pour s'y rendre soit une distance de deux milles; le minerai a été analysé l'an dernier par le Ministère et jugé de qualité supérieure, le marché pour ce produit est excellent actuellement ».*

*

Wellie Pepin se fait plaisir... il raconte…

*«J'ai travaillé au laboratoire entre 1959-1964 et lorsque j'ai commencé à travailler en 1959 il appartenait à la Laurentide Mineral Mining Ltd . Cette compagnie était dirigée par quatre associés : le Docteur Lacharité, le Docteur Faubert, et une autre personne ainsi que Monsieur Oscar Clot. Par la suite, cette compagnie est transformée et devient Oscar Clot Graphite Mining Ltd.*

*« Nos premiers travaux consistent à aménager les lieux : peinture des bureaux et préparer les équipements afin de commencer les premières recherches.*

*« Entre 1959-1961, Mr Clot fait plusieurs recherches spécialisées pour accommoder plusieurs compagnies dont : Texaco, Shell, Dixon, ainsi que pour la Sorel Titanium.*

*« Les résultats sont prometteurs, et il commence à faire des plans afin d'acquérir de la nouvelle machinerie. Durant cette même période, nous faisions différents échantillons pour les compagnies citées plus haut. Chaque recherche était spécifique à chacun des clients. En 1962, il importe 50 tonnes de graphite de Madagascar, de la Bentonite et du carbonne du Vénézuela, ces produits sont utilisés pour faire des mélanges pour la Sorel Fundry. Notre première commande importante a été pour la Sorel Titanium, nous avions livré à cette compagnie 20 tonnes. La livraison fut faite par Forest Transport de La Conception.*

*

Lettre envoyée par *Oscar Clot Graphite Mining Ltd* à son employé et ami Wellie Pepin
Ferme Wilfrid David
Route 11, Labelle, P. Q.

Thunderbird
Motor Hotel
Jacksonville, Florida

Dimanche temps de pluie et vent
Le 24 février 1963

*« Cher Wellie !*
*Dans ma chambre à mettre les derniers points techniques en améliorations pratiques, sur ce gros séparateur. Depuis mon arrivée ici je n'ai pas eu un moment de répit et partirai pour New York mardi le 26 février 1963 où j'aurai encore bien à faire, ainsi qu'à mon retour à Montréal.*
*Je pense que tu seras fier de cette superbe machine, je te dresserai dessus. Comme maintenant tu connais l'autre 'Petit séparateur'. Car le nouveau aura 12 pieds de haut par : 8 pieds de long et 6 pieds de large, ce qui te donne une idée de la production que l'on va avoir avec ses six rotors. Un gros travail d'installation nous attend dès mon arrivée? et tout viendra à mon plan, conçu pour faire une belle installation! Ensuite il s'agira d'organiser le marché et on va pouvoir enfin donner suite à des commandes.*
*Le séparateur va arriver*
*La...machine va arriver*
*Le graphite va arriver*

*Voici donc un bon commencement depuis la ré-ouverture...et 'preuve si je puis être' fatigué car je n'ai plus 20 ans?*
*.....et bonnes pensées à toi et famille David...et Kiki ...*
*Ces Messieurs d'ici m'ont donné toutes les facilités pour mes problèmes et sont aussi fiers de cette nouvelle technique dont ils en bénéficieront pour le bon renom de la 'CARPCO' ».*

Mr Clot

*

## Description du laboratoire et de son contenu

Au sous-sol
Atelier pour petites réparations et une petite place pour manger.

Équipement

Un concasseur, un 'Ball Mil' (appareil équipé de boules d'acier qui servait à broyer le graphite) et une machine utilisée pour laver le graphite.

En sortant du 'Ball Mil' le graphite était acheminé au deuxième étage par une grosse turbine, par la suite redirigé vers deux 'Vibro-Screen' (appareils utilisés pour séparer les différentes grosseurs de graphite), suite à ces opérations le graphite était dirigé dans un énorme séparateur de 12 pieds de haut par 8 pieds de long et 6 pieds de large dont M Clot avait réalisé les plans.

Et bien sûr il y avait d'autres étapes plus spécialisées afin d'arriver à un produit dont la pureté variait entre 80 et 85%. »

*

## Fin du laboratoire

Le 19 juin 1980, Laurentide Mineral, Products Corporation vend sa propriété à Graph-Can Ltée. Pour la somme de 30,000$.

Le 20 juin 1984, Graph-Can Ltée vend à la Municipalité de Labelle sa propriété et son bâtiment non meublé pour la somme de 32,000$

## C'est la fin de l'exploitation minière à Labelle

Cette période d'exploitation minière, qui a pris naissance avec l'arrivée des frères Vinay vers 1883 et qui s'est poursuivie jusque vers 1980, a permis l'émergence de quelques citoyens-prospecteurs. Ces gens n'ont pu résister à la piqûre du prospecteur, cette tentation qui pousse quelqu'un à arpenter les terrains montagneux croyant que peut être, il fera « la découverte ».

*

## Acteurs et témoins

Voici quelques-uns des acteurs et témoins de l'exploration du graphite à Labelle :

Entre autres, Joseph Robillard, Wilfrid David, Joseph David, Robert Paradis de La Macaza, André Blais, Gérard Labelle, Orel Plouffe, Michel David, M. Maillé, Pierre Papineau de La Conception.

(Oscar Clot était marié à Marguerite Campeau, il est décédé le 3 janvier 1967 à l'âge de 70 ans.)

*

*Hubert Nantel le prospecteur, au pied de la mine de graphite*

Hubert Nantel….le prospecteur…

*« J'ai 16 ans en 1951, et lorsque je me trouve en présence de mes oncles Patrick et Victor, mes oreilles ne veulent entendre que les paroles qui sortent de leur bouche.*

*« Ces oncles, des passionnés de l'exploration minière, nous racontent toujours leurs derniers succès ou insuccès. Mon frère Réal (mon aîné de neuf ans) et moi écoutons avec un grand intérêt tout ce qu'ils disent. C'est passionnant, et c'est ainsi que lui et moi nous venions d'attraper la piqûre.*

*« À cette époque, il faut d'abord se procurer un permis de prospection au Ministère des Richesses Naturelles du Québec au coût de 5$, bon pour une durée d'une année, un livre d'instructions accompagne le permis. On obtient alors un claim, qu'il faut jalonner avec des petites plaques que l'on achète au prix de 1$ pour un set de quatre. Suite à nos recherches, des échantillons de nos trouvailles sont expédiés au Ministère afin d'évaluer la qualité de ceux-ci.*

*« En 1952 j'ai 17 ans, enfin je vais pouvoir goûter au même plaisir que mes oncles ressentent à chacun de leurs voyages d'exploration.*

*« Un bon matin d'été, pour la première fois, en ma qualité de prospecteur, je pars avec mon pack-sack. À l'intérieur, bien sûr un copieux lunch, mon marteau-pic de mineur et sans oublier quelques bâtons de dynamite placés sur un côté du sac et de l'autre côté le 'cap'*

*(détonateur). À cette époque c'est aussi facile d'acheter un bâton de dynamite qu'un clou de six pouces. Ma première découverte ce fut de l'hématite.*

*« Au début, on fait sauter la dynamite en la reliant à une mèche de quelques pieds en s'éloignant le plus vite possible. Un peu plus tard on utilise une batterie, ce qui rend l'exercice moins dangereux.*

*« En d'autres occasions c'est avec Réal, mon frère, que je pars. On parcourt les montagnes environnantes, nous allons de découvertes en découvertes et moi, sans le dire à personne, dans ma tête je pense, je rêve et j'espère qu'un jour le sort me favorisera, et que je découvrirai « la chose » qui me rendra riche et célèbre.*

*« Cette passion pour l'exploration minière m'habite toujours et combien grande est ma joie un jour, de recevoir comme cadeau d'anniversaire de la part de ma fille Sylvie et de mon fils Paul, un marteau-piqueur un vrai marteau de prospecteur.*

*« Durant tous ces jours de prospection je découvre plusieurs espèces de métaux dont : l'hématite (ma première découverte), l'amiante, le molybdène, le graphite, le grenat, le calcopérite, le calcite, le Kaolin, le calcite rose, etc.*

*« Souvent mes découvertes sont, selon le Ministère des Mines, de très bonne qualité, mais la quantité à exploiter est insuffisante.*

*« Toutes ces heures passées à flanc de montagne en pleine nature, m'ont permis d'élargir mes connaissances sur les minéraux.*

*« Le sort ne m'a pas encore favorisé mais l'espoir est encore là ».*

*

*Chapitre 9*

# *Implication municipale*

## Village de Labelle-Exploitation minière

L'exploitation minière constitue un chapitre important dans l'histoire de la Municipalité de Labelle. Durant presque trente ans, les membres des conseils municipaux qui se sont succédés, ont été des acteurs indirects et importants dans cette épopée minière.

Pour les compagnies minières, le chemin de la Chapelle ou de la Mine, ce chemin menant du village à la mine et au Lac Bélanger est d'une importance capitale pour leurs activités. Ce n'est pas une surprise de dire qu'au conseil municipal, ce chemin fait partie de leurs tracas réguliers, et les demandes incessantes adressées à la municipalité ou aux gouvernements pour son amélioration en font foi.

Les paragraphes suivants nous amènent à suivre à partir du conseil municipal, l'itinéraire de l'exploration minière à Labelle. Dans un premier temps, nous prendrons connaissance de toutes les résolutions ou discutions entendues au conseil concernant les compagnies minières, et dans un deuxième temps, les renseignements inscrits aux rôles d'évaluation durant ces années.

(Les textes qui suivent figurent dans les procès-verbaux des assemblées municipales du village de Labelle et sont cités textuellement)

## Mine de grenat

Le 16 novembre 1931
Il est proposé que une demande soit faite à la compagnie Labelle Nickel & Garnet de certifier par écrit, le droit de passage des autres colons sur la propriété de la compagnie susdite et aussi favoriser l'emploi des gens de la Municipalité de préférence aux étrangers.

1931
Attendu que nous avons un dépôt de grenat des plus importants dans notre Municipalité,

Attendu que les différents éléments qui composent la formation de ce gisement et des environs, laissent entrevoir de grandes espérances tant pour le soufre que pour le fer et les traces de nickel qui l'accompagnent,

Attendu que la compagnie Nickel et Garnet Ltd, telle que récemment réorganisée, nous sommes convaincus qu'elle serait en mesure de développer ce gisement avec avantage pour notre territoire en particulier et pour la Province de Québec en général, si des moyens raisonnables de communications avec le chemin de fer lui étaient fournis promptement.

Attendu que les travaux de développement sur les propriétés de cette compagnie sont rendus à un tel point que l'ébauchage immédiat d'un chemin projeté, leur permettrait de commencer cet automne l'opération de cette mine et l'expédition de la matière brute, en attendant de

terminer ce chemin au printemps, ce qui aiderait en même temps à fournir de l'emploi à un certain nombre de nos sans-travail.

Attendu que le chemin projeté pourrait en même temps contribuer à sortir les colons du lac Bélanger avec plus de facilité. Il est en conséquence proposé qu'une demande de ce Conseil soit adressée aux Ministres de la Colonisation, des Mines, des Pêcheries et de la Voirie, les priant instamment de bien vouloir assurer la confection de ce chemin projeté aussitôt que possible, tout en protégeant les intérêts des propriétaires des lots que traverserait le dit chemin.

Attendu que copie de cette résolution soit envoyée à notre Député, M. Pierre Lortie, lui demandant de bien vouloir coopérer avec nous auprès des honorables Ministres pour nous assurer la confection de ce chemin aussi promptement que possible.

Il est aussi proposé qu'une demande soit adressée au Ministère de la Colonisation, afin de continuer le chemin projeté ci-haut jusqu'aux terres des colons du lac Bélanger en évitant la côte Paxton.

1931

Le conseil municipal expédie une requête au gouvernement pour ouvrir un chemin en faveur de la Labelle Nickel & Garnet Co. Ltd.

Les différents éléments qui composent la formation de ce gisement et les environs, au dire du conseil, laissent entrevoir de grandes espérances.

1937
Il fait appel au député Albiny Paquette pour obtenir un octroi pour la réparation d'un chemin dans le rang J pour Labelle Mining Company.

13 mars 1939
Attendu qu'à cette assemblée, M. J.J. Crawford, représentant de la compagnie Canada Grenat Limitée, nous ayant exposé les pourparlers et démarches faites auprès du Ministère des Mines à propos de l'aide demandée pour améliorer le chemin conduisant au dépôt de Grenat Limitée, où la construction d'un nouveau chemin plus court et plus facile d'entretien (...).

5 septembre 1939
(...) envoyé un télégramme aux Ministres leur demandant de bien vouloir confirmer par télégramme également les offres faites relativement au projet de construction du chemin de Canada Grenat Limitée.

1939
Une demande est adressée au député Maurice Lalonde pour un montant de 7000$ destiné à la construction du chemin de la Canada Grenat Limited.

1940
Le nom de Victor Lévesque directeur-gérant de Canada Grenat est mentionné au livre des délibérations municipales.

2 décembre 1957
Demande d'aide pour la réparation du chemin conduisant à la mine de grenat dans cette partie du dit chemin situé dans les limites de cette municipalité et ce dès le printemps prochain attendu que des travaux doivent être exécutés dans cette mine en 1958.

8 septembre 1959
Demande d'aide pour le chemin qui va à la mine de grenat sur les lots nos 16 à 20 du rang J, Joly, et le lot 1 du rang C, du Village de Labelle.

4 décembre 1959
La compagnie Grenat Canada demande au conseil municipal de Labelle de porter au nom de Aimé Laporte l'évaluation des trois bâtisses qu'il a achetées. (démolies au printemps 1961?)

*

## Rôles d'évaluation

(Les textes qui suivent figurent sur les rôles d'évaluation du village de Labelle et sont cités textuellement).

Entre 1935-1937 Labelle Mining est représentée par Mm Lévesque et Thaddée, le lot 15 occupé par les maisons des gardiens est évalué à 200$ pour les maisons et 100$ pour le terrain. Le lot 16, le chantier, 700$ et 100$. Il n'y a pas de moulin à cette époque.

Entre 1938-1943 lorsque la compagnie Grenat Canada prend possession des propriétés et construit son moulin l'évaluation fait un bond gigantesque.
Le lot 15 total 400$
Le lot 16 total 5300$

Entre 1943-1950 l'évaluation baisse légèrement
Le lot 15 total 400$
Le lot 16 total 4800$

Vers 1950 le moulin est démoli.

*

# Ouvrages consultés

Archives de la Société d'Histoire de Chute aux Iroquois

Livres des délibérations du conseil municipal du Village de Labelle et de la Municipalité de Labelle.

Rôles d'évaluation du conseil municipal du Village de Labelle et de la Municipalité de Labelle.

Ministère des mines terres et forêts

Livres :

Labelle (Robert Godard) 1955

Comité du centenaire de Labelle (Richard Lagrange) 1980.

Labelle-La Vallée de la Rouge-Tremblant (Madeleine Perreault-Cholette) 1997

Histoire des Laurentides (Serge Laurin) 1996

*

# Table des matières

*Avant-propos* 5

*Préambule* 7

*Chapitre 1*
Labelle grenatifère 13 –Grenat-14

*Chapitre 2*
*Labelle Nickel & Garnet Company* 19

*Chapitre 3*
Une fièvre soudaine 29 -- Le grenat 30-- *Labelle Mining* 34

*Chapitre 4*
*Grenat Canada* 37 – Construction du moulin 37 -- Écroulement du moulin 37 -- Reconstruction 39 -- Inauguration officielle 39 -- Vente de parts 40 Conrad Gratton 42 -- Laboratoire 43 -- La fin de *Grenat Canada* 43

*Chapitre 5*
*McLean & McNicoll* 51

*Chapitre 6*
Fin de l'exploitation du grenat 57 -- Anecdote 58 -- Quelques acteurs 61 Chemin de la Mine de la Chapelle 62 -- Jeanne Clôt 62

*Chapitre 7*
Le graphite 67 -- Vente du laboratoire 67

*Chapitre 8*
*Oscar Clot Graphite Mining Ltd*. 77 – Joseph Robillard-77--Wellie Pepin 81--Fin du laboratoire 84 -- Fin de l'exploitation minière à Labelle 85--Acteurs et témoins 85 -- Hubert Nantel 87

*Chapitre 9*
Implication municipale 89

*Ouvrages consultés 95*

****